



LE PROPAGATEUR

Vol. IV

DECEMBRE 1907

No 12

Chronique mensuelle. — Les qualités de l'éducateur. (*Suite*).
Le mur aux giroflées. (*Suite*).

UN REFERENDUM ?

La mode est un peu partout aux "referendums," pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre ? Il s'agit pour le PROPAGATEUR, en sa forme actuelle, d'une question de vie ou de mort. Doit-il vivre ? Doit-il mourir ? C'est le "to be or not to be" de Shakespeare.

On a pensé qu'il valait mieux en faire un journal d'annonces tout simplement ; on retrancherait la chronique et les matières à lire à part les annonces, et l'on expédierait ce bulletin à ceux de nos abonnés qui le désireraient, et cela sans frais.

Le coût de l'impression et de l'expédition du PROPAGATEUR est plus élevé qu'on ne pense. Si encore tous ceux qui le reçoivent nous faisaient parvenir les *cinquante centins* d'abonnement contre remise de nos primes ! Mais, on n'y pense pas toujours.

Eh ! bien, nous posons la question en manière de *Referendum*. Que chaque lecteur, s'il le veut bien, réponde par *oui* ou par *non* à cette question : Le PROPAGATEUR doit-il vivre en sa forme actuelle, ou devenir un catalogue d'annonces et de bibliographies ?

Pour les libraires comme pour tous les marchands, les désirs du client font loi. A nos clients, prêtres, religieux, religieuses, amis et lecteurs de partout nous passons la plume. *To be or not to be?*

LA DIRECTION.

P. S. — Si le PROPAGATEUR doit continuer à paraître, nous publierons, dans le numéro de janvier, une belle liste des primes à nos abonnés.

Ceux qui nous feront l'honneur d'une réponse pourraient profiter de l'occasion pour demander l'Almanach du Peuple qui vient de paraître et qui est devenu si populaire. (Voir aux annonces.)



CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE :— Les revues catholiques et l'Encyclique *Pascendi*.—Le résumé de Mgr Archambeault.— Les attaques contre l'Encyclique : *Il programma dei modernisti* ; Le Père Tyrrel ; M. Georges Fonsegrive ; M. Francis Charmes ; M. Paul Sabatier. — Le part du travail personnel de Pie X dans l'Encyclique ; Le *motu proprio* du 18 novembre. — Newman fut-il *moderniste* avant la lettre ? La confiscation des fondations pieuses en France ; Discours de M. Grousseau et de M. Barrès. — A propos des miracles de Jeanne d'Arc. — En faveur de la peine de mort. — L'influence du voyage de l'empereur Guillaume en Angleterre. — Edouard VII petit-fils de Saint-Louis ! — Le rapport du voyage à Dublin ; Notre système d'éducation ; l'uniformité des livres ; la faillite de l'enseignement obligatoire. — Questions d'intérêt social : les divorces aux Etats-Unis ; les chants de Noël dans les églises de New-York ; un journal irlandais qui défend les chants canadiens ; — *Laurent Bart* et la publicité des crimes ; *La Patrie* et l'Assistance publique. Mgr Bégin en Europe. — *Instruction* sur les mariages mixtes ; *Mouvement* sur la sanctification du dimanche. — Au Grand Séminaire, le 21 novembre. — Le chapitre de Joliette. — Les Clarisses de Valleyfield. — Le 25e d'un curé. — La *vie catholique* d'une paroisse de Montréal. — Une cloche d'école. — Deux nouveaux licenciés-es-lettres de Paris. — *Le Canada Ecclésiastique*. — Nos chroniques. — La page des défunts.

L'Encyclique du 8 septembre *Pascendi dominici gregis* continue d'occuper le monde des penseurs. On a beau vouloir le méconnaître en certains milieux, le Pape, même prisonnier au Vatican, comme le Christ, dont il tient la place — *locum tenens* —, reste le point central de l'histoire du monde. Pour ou contre lui, il faut qu'on s'occupe de lui.

Toutes les grandes revues catholiques parlent avec admiration et respect de l'acte pontifical du 8 septembre. On le cite *in-extenso*, on l'analyse, on le commente, on en montre la force et l'opportunité. Et, pour autant, l'erreur *moderniste* n'en apparaît que mieux démasquée.

* * *

On a aussi attaqué l'Encyclique, et de bien des manières.

Il y a même eu une contre-Encyclique : *Il programma dei modernisti*, qui a été publiée à Rome, le 28 octobre, et immédiatement condamnée, par décret du Cardinal-Vicaire, le 29 octobre. Les *modernistes*, auteurs de ce *programme*, comme beaucoup de ceux qui sont dans l'erreur, tout en se sentant atteints, persistent à soutenir qu'ils ne sont pas directement visés et qu'ils sont toujours catholiques... malgré le Pape ! Etrange illusion vraiment.

“ L'Eglise de Rome, écrivait l'un des esprits dirigeants du modernisme, l'ère Tyrrel, va se trouver en présence d'un ordre tout nouveau de difficultés.

En face d'elle, elle ne trouvera ni l'hérésie, ni le schisme, mais une multitude d'excommuniés soumis, croyant fermement à ses justes droits, mais décidés à résister à ses extravagantes prétentions, assistant à ses messes, pratiquant son bréviaire, observant ses abstinences obéissant à ses lois, et, dans la mesure où elle le permettra, partageant sa vie.

“ ...Ce qui ne laissera pas que de causer de graves inquiétudes à l'Eglise, ils parleront néanmoins librement et sans crainte, dans l'intérêt même de l'Eglise, ils réclameront, ils exerceront le droit de parler, le droit d'écrire, aujourd'hui monopolisés par une Confédération d'ecclésiastiques réactionnaires.

“ ...L'existence et l'accroissement d'une telle classe de catholiques protestataires (excommuniés ou prêts à être des prosélytes), telle est la difficulté prochaine à laquelle l'Eglise de Rome, représentée du moins par ses gouvernants actuels, doit se résigner...”

Mais tous ne vont pas aussi loin. Il y a les natures généreuses, qui, séduites par le beau côté des nouvelles théories avaient donné de bonne foi, dans le mouvement moderniste, en voudraient sortir et ne le font pas sans difficulté. C'est le cas, croyons-nous, de M. Georges Fonsegrive, l'écrivain bien connu sans le nom d'Yves le Querdec, et qui naguère encore dirigeait *La Quinzaine*. Sa lettre au *Temps* est plutôt triste. On le voudrait plus soumis, et ce n'est pas sans regret qu'on aura vu, par l'article que M. François Veillot (1) lui a consacré, et où il l'appelle “ Un avocat des modernistes,” que l'auteur des “ Lettres d'un curé de campagne ” et du “ Fils de l'Esprit ” est au moins sur la voie où l'on tourne mal.

D'autres encore combattent l'Encyclique : M. Francis Charmes, par exemple, au nom des libéraux lettrés et délicats, puis M. Paul Sabatier au nom sans doute des *protestants* sympathiques.

“ Jamais, écrit M. Charmes, en parlant de l'Encyclique, on n'avait pris plus de soins pour élever une barrière plus infranchissable entre la pensée moderne d'une part et la pensée religieuse de l'autre... On est surpris et un peu effrayé en songeant combien de choses les catholiques devront ignorer!...”

“ Le Saint-Père, dit M. Sabatier, vit dans l'absolu. Tel le célébrant qui, au jour de la procession de la Fête-Dieu, portant le soleil d'or, oublie tout, ne voit plus que l'hostie, va un chemin qu'il ignore, uniquement attentif au dialogue qu'il a entrepris avec son Dieu glorifié, — tel Pie X s'avance vers l'avenir avec une sécurité peut-être unique dans les annales de la papauté.”

Heureusement que ni M. Charmes et la *Revue des deux-Mondes*, ni M. Sabatier et la *Revue chrétienne* n'ont reçu la mission de paître l'Eglise de Dieu. L'intérêt qu'ils portent soudain à l'Eglise part peut-être d'un bon naturel. Mais ils jugent l'Ency-

(1) Univers, 3 Octobre 1907.

clique, précisément, en se plaçant au point de vue moderniste de *la liberté de tout voir* et de *l'infaillibilité de la prudence* simplement humaine. Il est bon qu'on connaisse leurs vues. Mais on peut être tranquille sur le sort de l'Eglise de Rome. Elle continuera à illuminer de sa science même ceux qui la taxent d'ignorance, et, pour le règne de la vérité et de la charité dans le monde, elle persistera à porter, bien haut dans les airs, le soleil d'or qui est le Christ Jésus. C'est tout ce que veut Pie X : *Omnia instaurare in Christo.*

* * *

Cette Encyclique du 8 septembre, on a insinué que le Saint Père n'avait eu dans sa composition qu'une part accessoire. Rien de plus faux. Le correspondant romain de la Croix (de Paris), *B. Sienna*, à la date du 16 novembre, donne toute la genèse du document papal. De même que pour l'Encyclique "Rerum novarum" si c'est le cardinal Zigliara qui a fait la rédaction première, c'est bien Léon XIII qui l'avait pensé d'abord et qui a guidé la main du cardinal, retouché et rectifié, de même pour l'Encyclique "Pascendi" si c'est Mgr Sardi, *secrétaire des lettres aux princes*, qui a fait la rédaction latine, c'est bien Pie X qui a voulu cette synthèse de l'erreur des Loisy et des Tyrrel — qu'il déplorait déjà étant patriarche à Venise, et ce n'est qu'après y avoir travaillé durant trois ans qu'il s'est décidé à parler avec une si forte précision et une si entière maîtrise.

Aussi bien, est-il déterminé à faire passer, coûte que coûte, son enseignement dans la pratique. A toutes les subtilités et à tous les faux-fuyants des modernistes, Sa Sainteté à répondu (18 novembre par un *Motu proprio*, dans lequel il *renouvelle* et *confirme* tant le décret *Lamentabili* que l'encyclique *Pascendi*, *sous peine d'excommunication* pour les contradicteurs.

* * *

On a tenté, dans le clan moderniste, de se couvrir du manteau de Newman, le grand cardinal anglais, qui a joué, on le sait, un rôle si fécond dans l'histoire des conversions au catholicisme, en pays anglais, depuis le célèbre mouvement d'Oxford. Mgr Bourne, archevêque de Westminster, dans un discours qu'il prononçait le 9 octobre dernier, a fait justice de cette prétention, avant même qu'elle ne s'affichât.

“ Tout en étudiant avec soin l'histoire de l'Eglise, afin de ne jamais s'écarter de ses traditions, Newman — disait-il — avait les regards fixés sur les besoins de son temps, pour voir comment on pourrait concilier l'ancienne et immuable doctrine avec les modernes tendances. Jamais il n'a repoussé les idées modernes, pour ce motif qu'elles étaient modernes ; jamais non plus il ne les a favorisées, précisément à cause de leur nouveauté. Mais il appréciait tout à la lumière de la divine vérité, dans un esprit d'humble, calme et confiante prière. Il ne se permit jamais de prévenir le jugement de l'Eglise, encore moins de se substituer à elle. Persuadé, en effet, que c'est obéir à Dieu même que d'obéir à l'Eglise, il était toujours disposé à se soumettre à sa voix infaillible. . . . ”

Comment les modernistes pourraient-ils se réclamer d'un tel évêque ?

* * *

De tels évêques, il en existe encore pour l'honneur de la sainte Eglise. Tous sans doute n'ont pas le talent d'un Newman. Mais combien, en France notamment, qui, à cette époque de crise, savent se montrer grands par le cœur et par le caractère. Quelles belles pages nous avons pu lire, dans les journaux et revues de France, depuis le 11 décembre 1906, par exemple ! Hélas, il nous est impossible de tout citer.

En plus, il a y les grands champions de la cause catholique, ceux qu'on appelle parfois les *évêques du dehors*. Tels M. de Mun, M. Grousseau, et aussi peut-être M. Maurice Barrès.

Lors de la discussion du projet de loi relatif à la dévolution des biens ecclésiastiques — qui n'est rien autre chose que le vol par l'Etat à l'Eglise de tous ses biens, même des fondations de messes — M. Grousseau a terminé un puissant réquisitoire contre le ministre M. Briand par ces paroles, qui méritent de passer à l'histoire. Elles peignent la situation.

“ J'ai terminé l'examen d'ensemble de la loi qui est soumise à la Chambre. Vous y attachez votre nom, monsieur Briand, mais j'espère que vous ne nous parlerez plus de votre esprit libéral et de votre esprit d'équité dont votre habileté avait fait tant d'admirateurs. . . . Cette violation de plus en plus caractéristique du droit naturel et des lois morales soulève, en dehors du Parlement, une indignation presque universelle. J'ai honte de le dire à cette tribune, il y a, dans toutes les nations civilisées, une réprobation de l'esprit spoliateur du Gouvernement français et, pour n'en citer qu'une preuve, M. Edmond Picard, le jurisconsulte belge, qui est en même temps sénateur radical, a pu dire: “ On traite actuellement les catholiques de France comme ne les aurait jamais traités un conquérant étranger victorieux. — Ce ne sont pas seulement les catholiques que vous maltraitez, c'est aussi l'Etat français dont vous êtes le représentant, car, en prenant à l'Eglise tous ses biens, à l'Etat français, vous faites perdre l'honneur. Votre projet, monsieur le ministre, ne peut pas constituer une loi avouable : c'est, je ne crains pas de prononcer le mot parce qu'il est vrai, c'est un acte de brigandage public.”

Et M. Maurice Barrès, revendiquant *le droit des morts* aux messes de fondation, n'étant pas moins éloquent quand il disait au même M. Briand :

“ Essayez de descendre dans la conscience d'un croyant qui rédige ses dernières dispositions et d'y voir naître et se développer la pensée d'une fondation; vous serez émus de la beauté, de la force, de l'utilité d'un tel désir de vaincre la mort, de rester uni au delà de la tombe avec la société où il a peiné, de reposer dans la conscience de ses coreligionnaires. Le fondateur lève les yeux plus haut que ses intérêts positifs. Il se soucie du jugement de ses concitoyens présents et à venir. C'est un des moments où il est le meilleur citoyen. Aucun de nous, de quelque conviction qu'il se réclame, n'a d'intérêt à diminuer un tel état d'esprit dans le monde. — Et ce désir d'immortalité, désir noble et fécond pour la société, se complète du plus touchant témoignage de confiance envers nous. Comment pourrions-nous le trahir? Quoi! ce Français, ce bon citoyen vient de glisser avec plus de douceur sous la terre du sommeil parce que nous, législateurs, et vous, administrateurs, nous lui garantissons la durée de sa mémoire, et voici que nous entrons dans le cimetière, nous fracturons le cercueil, nous violentons la main raidie pour en arracher la pièce de quarante sous qu'il destinait à sa messe! Ah! Je ne suis pas de cette besogne-là! — Monsieur le ministre, je ne voterai pas votre projet. Je veux, dans cette fête funèbre de novembre, pouvoir me mêler à la foule qui envahit les cimetières, sans qu'une voix, celle de ma conscience, s'élève et me dise: “ Hypocrite, va-t-en! Que viens-tu faire ici, toi qui appartiens à la bande des dévaliseurs de cadavres? ”

Mais le siège de la majorité sectaire était fait d'avance. Qu'importent la raison et le bon sens, le droit et le sentiment! On veut dépouiller l'Eglise de France totalement, et les superbes protestations des Grousseau, des Barrès et de leurs amis n'ont pas empêché MM. Briand et Clémenceau de l'emporter encore.

* * *

Heureusement qu'il y eut des choses plus consolantes pour la *vraie* France, ce novembre dernier.

Le mardi, douze de ce mois, par exemple, la Congrégation des Rites a dû examiner les cinq guérisons réputées miraculeuses et attribuées à l'intercession de Jeanne d'Arc. Je n'ai pas vu encore quel fut le résultat de l'examen; mais voici un extrait d'une lettre de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, relative à cette séance antépréparatoire, que nos lecteurs, je pense, liront avec intérêt :

Chacun de ces miracles passera par la critique de plusieurs médecins: les uns, chargés par le postulateur de la Cause de les défendre; les autres, chargés par le Promoteur de la Foi de les attaquer. Nous nous rappelons à ce sujet une conversation que nous eûmes avec le célèbre et regretté Dr Lapponi, sur l'une des guérisons présentées. Il la tenait pour miraculeuse vraiment; mais quel soin des plus petits détails, des moindres constatations, des plus légers

symptômes ou événements de la maladie ! Et comme nous lui faisons compliment de sa méthode : " Oh ! c'est, le devoir, nous répondit-il ; nous sommes des gens de foi, mais nous sommes aussi des gens de science. Puis, croyez-le bien, si je n'ai pas tout vu, le collègue qui me contrôlera et me contredira au nom de Mgr le Promoteur, verra bien ce que je n'aurai pas vu. La défense est consciencieuse, mais l'attaque est toujours vive. Le devoir professionnel stimule l'une et l'autre."

Ce sont ces rapports, pour et contre ces guérisons, qui seront débattus le mardi 12.

* * *

Un autre fait intéressant — et consolant, à signaler, c'est le résultat du *referendum* populaire qu'avait organisé le journal à fort tirage le " Petit Parisien " sur la peine de mort. 1,083,655 personnes se sont prononcées pour le maintien de la peine capitale. et 328,692 seulement — c'est encore trop — contre.

Le pauvre peuple ! On le berne souvent ; mais il se reprend parfois.

* * *

Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre, au cours de novembre, n'aurait excité, si nous en croyons le correspondant d'un journal français, qu'un simple succès de curiosité. Le mariage de la princesse Louise de France, sœur du Duc d'Orléans, avec le beau-frère du roi d'Espagne, un prince Bourbon de Naples, qui réunit à Wood-Norton (Angleterre), un bon quart des rois et reines, princes et princesses du monde, aurait bien davantage ému l'opinion. Mais c'est un Français qui parle ainsi, et le Kaiser n'est pas populaire en France. Quoiqu'il en soit voici ce que M. F. de Bernhardt écrivait à La Croix (de Paris) le 22 novembre :

Les Anglais ont été amusés plutôt que flattés que Guillaume II ait choisi leur pays pour venir y soigner sa santé au milieu des brouillards de novembre. Cela dénote chez le kaiser une pointe d'excentricité qui n'est point faite pour déplaire aux enfants d'Albion. Aussi son automobile ayant été arrêtée hier à un passage à niveau à cause de l'attente d'un train express, une foule de badauds se précipita autour du véhicule impérial et se mit à contempler Sa Majesté absolument comme une bête curieuse.

Quant à rapprocher les deux peuples d'Angleterre et d'Allemagne, le voyage de l'empereur n'aura pas ce résultat. On le déteste trop cordialement et l'on a trop de motifs de le faire pour s'embrasser de bon cœur. Les journaux des deux pays ont fait trêve pour un temps aux injures qu'ils étaient dans l'habitude d'échanger à la façon des héros d'Homère, mais ils ne tarderont pas à recommencer.

* * *

Le " Figaro " de Paris, à propos du 66e anniversaire de notre roi, Edouard VII, disait, au cours d'un article des plus élogieux et des plus sympathiques :

“ Nombre de Français souhaiteront avec sincérité longue vie à ce souverain ami, qui est presque citoyen de la bonne ville de Paris où il est si justement populaire.

“ Edouard VII aime la France, toute sa vie l'a démontré, il ne se lasse pas d'y revenir, il en goûte l'atmosphère, les habitants, les plaisirs, il y parait chez lui, et nul doute que cette prédilection évidente n'ait sa raison d'être dans de lointains atavismes. Car, et cette constatation étonnera peut-être quelques-uns, le souverain anglais est, tout comme son neveu Alphonse XIII qu'il reçoit en ce moment, petit-fils de saint Louis! et la chose n'est ni mystérieuse ni compliquée à expliquer : Marie Stuart, qui est l'aïeule en ligne directe du roi Edouard, était elle-même petite-fille d'Antoinette de Bourbon, fille aînée du comte de Vendôme, lequel descendait de Robert, comte de Clermont sixième fils de Louis IX, et à qui, par son mariage avec l'héritière du nom, était échue la “sirerie” de la maison de Bourbon. Cette Antoinette de Bourbon épousa François de Guise et lui donna douze enfants, dont “Marie,” mariée en secondes noces à Jacques V d'Ecosse; de cette union naquit une fille : Marie Stuart.

“ Voilà la généalogie, et voilà ce qui explique comment ce prince anglais possède d'une façon si marquée quelques-unes des caractéristiques du grand Bourbon qui fut Henri IV. Le roi Edouard n'a rien du caractère sentimental purement allemand de sa mère, le sang germain semble avoir passé dans ses veines sans y demeurer, pour n'y laisser courir que le sang plus vif et plus chaud de ses lointains ascendants.”

* * *

Il n'y a rien comme les voyages pour élargir l'horizon des idées. Quoiqu'on en ait dit, le voyage à Dublin des délégués de la commission scolaire de Montréal sera profitable à plus d'un point de vue. Le rapport qu'a déposé, l'autre soir, M. l'abbé Perrier, visiteur des Écoles et l'un des délégués, sur la table de la Commission, contient plus d'une constatation et plus d'une suggestion, intéressantes et pratiques. Non seulement on a visité Dublin et étudié le système d'enseignement primaire en Irlande, mais l'on est allé jusqu'à Bruxelles et jusqu'à Paris, l'on a étudié sur place en Belgique et en France, et l'on a comparé les méthodes. Je ne puis ici que donner quelques aperçus. Ils feront juger du reste.

Voici d'abord une remarque générale, dont peuvent faire leur profit les admirateurs quand même du régime anglais.

Le système d'enseignement dit *national*, créé en Irlande en 1831, a le tort de n'être pas en harmonie avec les *aspirations nationales* du peuple irlandais : on cherche trop à faire de “chaque écolier irlandais a *happy english boy*.”

“ Quand on compare — conclut ailleurs M. l'abbé Perrier — notre système d'éducation avec celui des autres peuples, on a bien des sujets de se réjouir. Notre enseignement primaire, secondaire et supérieur se donne dans des conditions qui réalisent des succès dont nous pouvons être légitimement fiers. Mais force nous est bien d'avouer que notre système n'est pas complet, que ses cadres doivent être élargis. Laissant de côté l'enseignement universitaire, nous nous permettrons de faire remarquer que dans notre pays et à notre époque tous et notamment ceux qui n'ont pas de fortune, ont besoin de se spécialiser le plus rapidement possible. Aussi, ne pourrait-on pas maintenant

avoir dans notre système d'enseignement primaire des écoles primaires supérieures ? Ne pourrait-on pas y ajouter des cours complémentaires professionnels ?.....”

Encore une autre constatation, qui paraîtra très pratique à Montréal :

L'uniformité des livres, affirme le *Rapport*, n'existe pas en Irlande pas plus, du reste, qu'elle n'existe en France et en Belgique. En France, les instituteurs se réunissent par cantons et dressent la liste des ouvrages qui peuvent être introduits dans les écoles. La liste est révisée par l'inspecteur d'Académie.

Le conseil de perfectionnement en Belgique arrête une série de livres, et l'on choisit ensuite sur cette liste ceux que l'on juge les plus propres à promouvoir l'avancement des enfants.

En Irlande, les éditeurs publient des séries de livres ; et si ces livres obtiennent l'approbation du Bureau d'Education, ils sont inscrits sur la liste officielle. Les "Managers" ont alors la liberté de choisir parmi ces livres approuvés ; mais ils ne peuvent en adopter d'autres."

Enfin, qu'on nous permette une dernière citation, qui a trait à ce que l'on pourrait appeler la faillite au moins partielle de l'enseignement obligatoire. Le rapporteur, à propos de l'organisation de cet enseignement en France, et après avoir noté que le congrès de la *Ligue de l'enseignement*, tenu à Besançon, aux dernières vacances, avait protesté contre le fait que beaucoup d'enfants ne fréquentent pas ou fréquentent trop irrégulièrement l'école, malgré la loi, poursuit ainsi :

Les palais scolaires que l'on a édifiés ne sont pas remplis, on fut forcé d'en convertir. Au surplus, des chiffres peuvent ennuier les promoteurs d'une théorie qui a fait faillite. On peut, par exemple, extraire du rapport sur l'instruction général du contingent incorporé en 1906, des détails significatifs. On constate que 11,044 recrues sont complètement illettrées, et cela, malgré l'instruction obligatoire. Et parmi les lettrés proprement dits, c'est-à-dire parmi les jeunes gens qui savent lire, on compte au moins quinze ou vingt pour cent qui prennent Austerlitz pour un général français, Waterloo pour un croiseur cuirassé, et qui, interrogés sur la personnalité de Napoléon 1er, répondent que c'est un général qui vainquit les Allemands à Woerth ou à Eischoffen en 1870.

Ces choses-là, du reste, c'est établi depuis longtemps, ne se règlent pas à coup de lois. Il faut employer la persuasion et non la force pour convaincre les parents qu'ils ont le devoir, selon leurs moyens, de faire instruire leurs enfants, et que, pour cela, il leur faut faire des sacrifices de temps et d'argent. L'Etat, en fait, ne gagne pas grand'chose en se substituant aux pères de famille.

* * *

Plusieurs questions de haut intérêt social ont occupé l'attention,

ces semaines dernières, de nos volumineux journaux. Je suis obligé de me contenter de les signaler simplement.

Il y a eu, aux Etats-Unis, dans les derniers vingt ans, 1,300,000 divorces, soit un *million* de plus que dans la même période de temps précédente. Pas moins de 2921 cours de divorce fonctionnent presque sans arrêt. Cela donne, paraît-il, un divorce par dix-sept familles. On comprend qu'il soit question, dans la vaste république, du suicide de la race.

On avait annoncé (25 novembre) que la Commission scolaire de New-York avait décidé de supprimer les chants de Noël et le nom de Jésus-Christ des écoles sous son contrôle. Une dépêche plus récente (28 nov.) dément cette nouvelle heureusement. Un malentendu, une explication, un point et c'est tout.

Mais cette rumeur n'avait rien de bien surprenant dans un pays où l'on efface le signe de Dieu sur les monnaies, apparemment par respect du sentiment religieux, en réalité pour ne pas contrarier les athées et les Francs-Maçons. L'erreur fondamentale, en tout cela, sous prétexte de neutralité, c'est de reléguer Dieu au fond des consciences et de lui refuser le culte public qui lui est dû.

Il s'est trouvé un journal irlandais — *l'Irish World* de New-York — pour prendre la défense des canadiens, qu'un curé irlandais voulait empêcher de chanter dans les écoles leurs chants nationaux. La chose vaut la peine d'être remarquée.

Laurent Bart, un journaliste bien connu, qui donne un article tous les jours à *La Presse* de Montréal, a protesté l'autre jour (28 novembre), en termes fort justes, contre la publicité des crimes à sensation. Nous tenons à citer au moins la conclusion de cette excellente "morale," que les directeurs de journaux, les *City-Editors* et les *Reporters* devraient méditer chaque matin :

Après la trop grande indulgence que l'on témoigne aux criminels, il y a la misérable publicité que l'on fait autour de leurs actes monstrueux. Cette publicité est infiniment plus bruyante que celle que l'on accorde aux bienfaiteurs de l'humanité, et de là vient la gloire des meurtriers.

Ce que nous voudrions voir dans les consciences, en présence de la criminelle épicurisme qui sévit, ce ne sont pas d'inutiles et féroces idées de repression implacable ou l'évocation de la peine du talion ; mais bien le silence sur les crimes et sur les criminels, ou la flétrissure des forfaits et non pas leur exaltation fondée sur l'audace des assassins. Ce qu'il faut surtout, c'est la large diffusion des notions de vérité et de morale.

La Patrie (6 décembre) a touché, dans un article de fond, un autre sujet aussi fort pratique, à propos de l'Assistance publique. A l'approche des froids rigoureux de notre hiver, elle estime que

beaucoup vont souffrir, que les bureaux d'Assistance, les Refuges et les Asiles, tous dûs, dans notre ville, à l'initiative des Communautés religieuses ou de quelques individualités charitables, ne peuvent suffire ; elle proclame qu'il est temps que notre autorité municipale ait autre chose à offrir aux malheureux que " l'hospitalité des postes de police " . . .

Et cependant, quelques-uns de nos édiles parlent encore de faire payer des taxes à ces communautés qui ne font rien autre chose, en somme, que d'héberger, de vêtir, de nourrir et de soigner les pauvres, les malheureux et les malades que Montréal d'ailleurs abandonnerait à leur triste sort !

Un article, comme celui que nous signalons, mériterait d'être affiché partout sur les murs. Il y a tant de gens qui ne savent pas !

* * *

Mgr Bégin, archevêque de Québec, est parti pour l'Europe, accompagné de Mgr Rouleau, principal de l'École Normale Laval. Sa Grandeur va consulter des spécialistes pour une maladie grave. Nous faisons des vœux pour son complet rétablissement.

* * *

Mgr l'archevêque de Montréal a publié deux lettres importantes au cours de novembre : Une " instruction " sur les mariages mixtes, et un " mandement " sur la sanctification du dimanche.

Les mariages entre catholiques et protestants allaient toujours en augmentant : une réaction s'imposait. A l'avenir, on n'accordera plus, comme par le passé, des dispenses pour ces sortes de mariage. Dans son " instruction," Monseigneur se défend d'abord de vouloir froisser les convictions de qui que ce soit, mais il ne peut pas ne pas voir les dangers auxquels, dans ces unions, est exposée la foi des contractants et celle des enfants à naître. La tolérance pour les personnes et le respect de la bonne foi sont de mise sans doute en un pays comme le nôtre, mais il faut tenir avant tout à la conservation et à l'intégrité de notre foi. Du reste, quand on n'entend pas de la même façon les devoirs envers Dieu et qu'on a des habitudes de culte complètement étrangères, comment vivre en paix ensemble et sans que se rencontrent à chaque instant des occasions de froissement ? Nous pouvons entretenir avec nos concitoyens protestants des relations d'affaires et d'autres

mêmes faites de loyauté et d'estime réciproques, mais pourquoi aller jusqu'à celles plus intimes sur lesquelles se base l'édifice d'un foyer ?

Le document épiscopal ne vise qu'à défendre la foi et il ne parle pas d'autre chose ; mais on ne peut s'empêcher de remarquer, après l'avoir lu et s'en être pénétré, qu'il est aussi une défense, courtoise autant que solide, des droits de notre race et de notre intégrité nationale.

Dans son mandement sur la sanctification du dimanche, Monseigneur rappelle surtout ce qui, ce jour-là, ne convient pas à des chrétiens. Il interdit à nouveau les représentations théâtrales, les séances et concerts payants, même pour un motif de charité, il note spécialement que cette interdiction "s'applique à tous ces spectacles de cinématographe, de vues animées ou stéréoscopiques et de curiosités quelconques présentées sous toutes sortes de noms."

"Ce sont là, explique Sa Grandeur, des entreprises lucratives, un négoce véritable, une exploitation qui ne peut être permise. . . Ces représentations et ces attractions diverses devront être discontinuées le dimanche : nous en faisons un ordre exprès à tous ceux qui dépendent de notre juridiction."

* * *

Au Grand Séminaire de Montréal, le 21 novembre, nous avons eu la reprise de la démonstration accoutumée — interrompue depuis quelques années — à l'occasion de la Présentation. Elle est bien imposante la nouvelle chapelle du Grand Séminaire, et, tout le monde s'accorde à le reconnaître, elle se prête admirablement aux célébrations magnifiques.

"Les grandioses proportions de l'ensemble — disait la *Semaine religieuse*—, la richesse solide des stalles et du parquet, et surtout le mystère de la voûte aux lointains enchevêtrements nous ont paru se prêter magnifiquement à l'imposante cérémonie dont nous allions être témoins, cependant que, en bonne lumière et bien en vue, la petite vierge blanche du tableau de la Présentation semblait rayonner, du haut fond de l'abside, sur la vaste assemblée des six à sept cents prêtres et lévites, comme un symbole de grâce et une promesse de bénédiction."

* * *

A l'église cathédrale de Joliette, le jeudi 14 novembre, sur l'invitation de l'évêque diocésain, Mgr Archambeault, en présence de Nos Seigneurs Emard et Racicot, de Mgr Guertin, vicaire-général de Saint-Hyacinthe, d'un nombreux clergé et d'une foule de fidèles

que la spacieuse église avait peine à contenir, au milieu et par de splendides cérémonies, Mgr Bruchési, métropolitain de la Province ecclésiastique de Montréal, dont Joliette est un siège suffragant, a installé solennellement le nouveau chapitre des chanoines. C'est une date dans l'histoire du nouveau diocèse.

Mgr Archambeault a appelé à l'honneur de faire partie du chapitre de sa cathédrale Mgr P. Beaudry P. A., son vicaire-général; M. D. Lafortune, curé de la cathédrale; M. J.-N. Ferland, procureur de l'évêché; M. F.-X. Piette, Ph. D., chancelier; M. E. Dugas, chapelain de la Providence; M. P. Sylvestre, curé de Saint-Gabriel; M. O. Dubois, curé de Saint-Esprit; et M. A. Brien, curé de Sainte-Elisabeth.

* * *

Le dimanche, 24 novembre, on célébrait à Valleyfield, avec la solennité qui convient, la fête patronale de l'église cathédrale, la Sainte-Cécile. Dans l'après-midi, de l'autre côté de la baie, à l'endroit si bien nommé Belle-Rive, Mgr l'évêque Emard bénissait la partie récemment construite du monastère des Clarisses.

De cette cérémonie nous sont parvenus les échos les plus touchants. Le mystère de renoncement et de mortification, dans lequel s'enferment pour la vie les pieuses filles de Claire d'Assise, est en effet déjà bien émouvant à qui ne l'aperçoit que du dehors et des yeux des sens. Le monastère des Clarisses, comme celui des Carmélites, c'est un tombeau vivant.

Mais aux regards de la foi combien plus émouvant encore est le spectacle. Heureuses celles qui se donnent ainsi à la part la meilleure! Heureux tous ceux qui savent le comprendre et en bénir Dieu.

Le monastère de Valleyfield est le seul que nous ayons au Canada de l'ordre des Clarisses. Elles étaient cinq religieuses à leur arrivée en 1902. Elles sont quinze aujourd'hui.

* * *

On a célébré, le 10 novembre, avec beaucoup d'allégresse, à Saint-Henri-de-Montréal, le vingt-cinquième anniversaire de la nomination, comme curé dans cette paroisse, de M. le Chanoine Décarie.

* * *

Ces paroisses populeuses de Montréal, de 12 mille ou 15 mille communicants, il s'y fait beaucoup de bien. Ce n'est peut-être pas

mauvais de le dire, à l'honneur de nos curés d'abord, à la louange surtout du bon esprit des paroissiens, et, peut-être aussi, pour l'édification de ceux qui, de loin, parce qu'ils jugent des choses par le bruit qu'elles font, pensent assez volontiers que Montréal est une Babylone.

M. le curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal rendait compte, l'autre dimanche (24 novembre), du haut de la chaire de son église, à Mgr l'archevêque en visite pastorale, du mouvement de la vie catholique dans sa paroisse. Cela se retrouve, sans doute, à peu près dans toutes les paroisses de Montréal, et c'est pourquoi nous allons citer ces chiffres.

“ Le nombre des familles, disait M. le curé Auclair, est ici de 4,325; le nombre des communicants de 13,975; le nombre des non communicants de 4,700. Nos écoles des Frères et des Sœurs reçoivent 2,349 enfants, nos Dames de sainte Anne sont au nombre de 1,200, nos Demoiselles de la Congrégation 800, nos Messieurs congréganistes 870, nos Dames de charité 500... Notre travail est parfois considérable, continuait M. le curé, mais qu'il nous fait bon de travailler dans un champ aussi facile à cultiver; ici toujours la moisson semble nous sourire, toujours la moisson apparaît de plus en plus abondante! Sans vouloir faire ostentation pour ce qui nous regarde, mais pour réjouir Votre Grandeur, permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que nous avons eu, depuis le 1er novembre 1906 jusqu'au 1er novembre 1907, dans notre église et dans nos chapelles, 175,000 communions, soit 14,583 par mois.... ”

* * *

Le même jour, dimanche 24 novembre, M. le chanoine P. A. Dubuc, ancien curé, délégué par Monseigneur, bénissait la cloche de l'école de Saint-Paul à Viauville.

* * *

De Paris, nous arrivait récemment la nouvelle que M. l'abbé Morice et le Père Roby S. J. avaient réussi leurs examens de licence-ès-lettres en Sorbonne. Les succès de nos jeunes compatriotes nous réjouissent d'autant plus que nous savons mieux combien ces épreuves coûtent de soucis et de veilles à ceux qui se disposent à les subir.

Le Père Roby est le fils de M. Etienne Roby, le sympathique gérant de la maison Cadieux et Derome.

* * *

Le “ Canada Ecclésiastique ” va bientôt paraître. Dès aujourd'hui nous tenons à l'annoncer. La maison Cadieux et Derome,

pour cette publication si intéressante et si utile, aurait droit, semble-t-il, de compter sur l'encouragement unanime du clergé et des communautés du Canada français. Il s'en faut que cette unanimité se manifeste ! Ce n'est pas, j'en suis certain, qu'on méconnaisse de parti-pris l'utilité du volume-guide et son bon marché relatif exceptionnel (une simple piastre !) Oh ! non. Mais on néglige, on remet à plus tard, finalement on oublie.

Cette année, le compilateur de cette précieuse revue d'information s'est donné une peine indicible pour tout contrôler et mettre au point. Il a recueilli et fait recueillir des éphémérides inédites et instructives, sur notre histoire du Canada. M. l'abbé Ch. Beaubien, du Sault-au-Récollet, lui a prêté, pour ce travail, les lumières de sa vaste érudition, ce qui assure à ce relevé de dates et de faits une haute valeur historique. En plus, M. Derome a réussi à donner, en magnifiques photogravures, la collection complète des dix-sept évêques et archevêques de Québec, de Mgr de Laval à Mgr Bégin — ce qui convenait admirablement pour le 3e centenaire (1608-1908) de la fondation de la vieille cité de Champlain ! et nombre d'autres gravures, portraits d'évêques, d'églises, ou d'institutions, qui, vraiment, parce qu'ils ne se trouvent pas ailleurs, sont hors de prix.

Je fais une réclame, sans doute. Mais aussi je dis la vérité. J'affirme volontiers que tous ceux qui se procureront le "Canada Ecclésiastique, en seront contents, et, si c'est à ma suggestion qu'ils le font, ils me remercieront.

* * *

Avec cette chronique destinée à la livraison de décembre, je termine la quatrième année de mes "chroniques mensuelles." J'ai pu parfois, dans mes constatations et mes appréciations, ne pas rencontrer les vues de tous mes lecteurs. J'ai conscience d'avoir toujours écrit de bonne foi ce que je pensais. Au reste, je n'ai aucun droit d'imposer mes opinions et n'y ai non plus jamais voulu prétendre. Mais qui peut contenter tout le monde et son père ?

Il se pourrait que cette chronique cesse de paraître. Comme pour le "Canada Ecclésiastique," pour le "Propagateur" on se montre plus zélé à le lire... ?

Je regretterais pour ma part d'avoir à interrompre ce commerce d'ami, avec des lecteurs qui me furent si bienveillants.

La Providence, je l'espère, y pourvoira.

* * *

Pour finir, la page noire toujours — la page des défunts : celle dont un confrère me disait qu'elle est, de toutes, la plus vraie et la plus juste, la plus instructive aussi et la plus pratique, parce que, évidemment, c'est le doigt de Dieu qui la diète.

Ce mois-ci, nous avons à recommander aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Antonio LeBel, curé à North-Stuckely, décédé le 12 novembre, à l'âge de 50 ans ;

M. l'abbé E. Hudon, curé de Saint-Alexandre, décédé le même jour, à l'âge de 63 ans ;

M. l'abbé C.-B. Dionne, curé de Saint-Elzéar, décédé subitement le 24 novembre, à l'âge de 58 ans ;

Le Révérend Père Armand Bouchet, provincial au Canada des Pères de la compagnie de Marie, décédé à Dorval le 27 novembre, à l'âge de 56 ans ;

Le Révérend Père A. Dazé, autrefois des Oblats de Marie, décédé à l'Asile de la Providence à L'Assomption le 25 novembre, à soixante et quelques années.

Dans le cours des douze derniers mois, j'ai ainsi recommandé aux suffrages des lecteurs du Propagateur *cinquante-quatre* noms. En tout, depuis quatre ans, le relevé donne 206. Cinquante par année donc, qui s'en vont vers les pays de lumière !

In principio erat Verbum...

Et Deus erat Verbum...

L'abbé Elie J. Auclair



Les qualités de l'éducateur

VI

LES VERTUS CHRÉTIENNE DU MAITRE

La Bible nous apprend que Dieu s'y prit à deux fois pour former l'homme : d'abord, il façonna son corps, puis il y insuffla le principe de la vie, l'âme faite à son image. De même il y a comme deux temps dans la formation morale de l'éducateur : dans le premier temps, l'honnête homme est façonné par les vertus humaines ; dans le second temps, les vertus chrétiennes achèvent l'ouvrage et font circuler, sous les traits humains, le courant de la vie divine.

Sous le nom de vertus chrétiennes, nous entendons celles que la raison ne peut enseigner, que la puissance naturelle ne peut réaliser. Apportées au monde par Jésus-Christ, elles sont formées en nous par l'action de sa grâce. Sans elles, la vie d'un homme n'est point marquée du sceau chrétien. Fidèlement pratiquées, elles répandent ce suave et pénétrant parfum qui embaume les âmes et fait dire de celui qui les possède : " C'est un saint."

Au degré éminent, elles caractérisent en effet la sainteté. Du moins l'éducateur doit-il les pratiquer dans une certaine mesure. Elles sont indispensables à son apostolat, car la vie chrétienne ne peut s'allumer dans les jeunes enfants qu'au contact d'un foyer sérieusement chrétien.

Parmi les vertus chrétiennes, les unes sont négatives, les autres positives. Les vertus négatives concourent à l'expansion de la vie en supprimant les obstacles ; les vertus positives développent la vie en fortifiant son principe intérieur et en l'appliquant aux actes.

Les vertus négatives se ramènent à trois principales : l'humilité, la mortification, la pauvreté ; par elles se trouvent renversées les trois barrières de la concupiscence.

L'humilité renverse la barrière de l'orgueil et de la vanité ; de l'orgueil, qui nous incline à nous estimer plus que les autres et à nous placer au-dessus d'eux ; de la vanité, qui nous incline sottement à parader et à nous mettre en évidence.

Qui pourrait dire tous les ravages que fait l'orgueil, même dans nos œuvres catholiques ? C'est lui qui éveille tant de susceptibilités, qui attise tant de jalousies, qui décourage et abat tant d'ini-

tatives, qui annihile tant d'activités, qui suscite tant de divisions jusque dans la même maison.

Pour remédier à ces funestes effets de l'orgueil, c'est dans le fond même du cœur qu'il faut le frapper par les sentiments de l'humilité. Celui-là est un humble qui pense plus à ses faiblesses qu'à ses qualités, qui ne se croit point appelé à tenir en tout le premier rang, qui trouve bien naturel qu'on le tienne au second, qui n'a point la secrète ambition de commander, qui s'estime heureux de faire usage de toutes ses facultés dans la place que la Providence lui assigne...

Malgré nos efforts, la nature se révolte parfois ; de violentes tempêtes, soulevées par l'orgueil, agitent l'âme jusque dans ses profondeurs. Vous êtes blessé de cette préférence, ce reproche vous a piqué au vif, c'est un autre qui a le poste que vous ambitionniez : à d'autres la confiance, à vous l'oubli.

S'il est impossible de ne pas sentir les blessures de l'amour-propre, du moins faut-il n'en jamais suivre les conseils perfides. En pratique deux règles sauvegardent l'humilité chrétienne : 1° ne parlez point de vous, ne vous faites point valoir, ne vous poussez pas ; 2° tenez-vous plus haut que toutes les injures, et montrez, par votre calme et votre résignation, que ni les mépris ni les ingratitude ne vous atteignent.

Ajouterai-je ce que tant de saints ont laissé comme une leçon à leurs enfants, que l'humilité n'est pas seulement une vertu individuelle, mais aussi une vertu de communauté ? L'humilité est donc blessée par ceux qui se complaisent à vanter les mérites de leur ordre, et par ceux dont la susceptibilité s'alarme à la moindre critique formulée contre leur société.

La *mortification*, dont l'humilité est au reste la partie la plus délicate, s'attache au plaisir. Ennemi d'autant plus redoutable qu'il est plus attrayant, le plaisir fait glisser l'âme sur une pente fatale. Avec la jouissance, la dissipation pénètre dans le cœur ; elle en chasse bientôt l'amour de la prière ; elle disperse les facultés, que le recueillement tenait en un vigoureux faisceau ; tous les ressorts une fois détendus, la tentation devient maîtresse. Tel est le triste chemin qui, par le plaisir, conduit aux plus lamentables chutes.

Le plaisir se présente sous différentes formes : le sans-gêne, l'amour des aises, le laisser-aller, la bonne chère, le sommeil prolongé, la sensualité des amitiés mondaines. La mortification chrétienne coupe toutes les voies par lesquelles il s'insinue ; elle se fait un devoir de ne pas rechercher le bien-être dans les repas,

dans les habits, dans les relations . . . ; elle s'impose des privations, même dans les jouissances innocentes. Non seulement sa table n'est pas somptueuse, mais elle est positivement simple et frugale. Non contente de ne pas rechercher le monde, elle le fuit.

Mais la santé du maître ne doit jamais être entamée par la mortification. Un juste repos, du mouvement au grand air, une franche gaieté autant d'exigences hygiéniques qui ne doivent pas être confondues avec les jouissances débilitantes.

Enfin, le chrétien doit vaincre, par la *pauvreté*, la passion vile qui attache à l'argent. Qu'il est malaisé, même pour les personnes religieuses, de ne pas rechercher la richesse ! Les pièces d'or sont comme des pièges englués où se prennent les êtres mêmes qui ont des ailes. Aussi rien n'ennoblit et ne dégage une âme autant que le détachement des biens de la terre. Qui ne sait que les communautés prospèrent toujours, tant qu'elles demeurent dans cette phase laborieuse où la pauvreté réelle produit la gêne et impose des privations ?

Cette élévation de vie est particulièrement nécessaire à l'éducateur ; car, du jour où les calculs entreraient dans ses mœurs, l'idéal s'évanouirait. Le dévouement vit de désintéressement. Ce désintéressement ne prendra pas les mêmes formes chez un maître laïque que chez un religieux ; mais, dans l'un et dans l'autre, c'est lui qui fécondera le zèle. Je ne sais si, maintes fois, certains maîtres n'auraient pas bien fait de sacrifier quelques ressources pour gagner de la dignité.

Bien dégagé, par la pratique des vertus négatives, des attaches de la concupiscence, l'éducateur n'aura aucune peine à prendre son essor dans la région des vertus positives. C'est ainsi que l'aérostas, riche en force ascensionnelle, après qu'on a coupé ses chaînes, s'élance librement dans les airs. Le chrétien alors délivré n'aura qu'à suivre la pente de son cœur.

Du cœur, en effet, procèdent les vertus positives, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Fortement nourri de foi et d'espérance, le cœur chrétien s'épanouit infailliblement par la charité.

A qui aime Dieu, tous les intérêts divins deviennent chers. L'esprit de religion inspire l'amour du saint lieu et le zèle pour la décence du culte et des cérémonies de l'Eglise. Le cœur fervent s'ouvre à tout ce qui glorifie Dieu, se sent atteint et frappé par tout ce qui blesse l'honneur de Dieu.

Mais l'amour de Dieu n'est point véritable, s'il ne conduit pas à l'amour du prochain. L'amour du prochain, à son tour, n'est vé-

ritable que s'il retient les langues médisantes et inspire le dévouement. Or, être dévoué, c'est être assez généreux pour donner son temps et sa vie aux misères des pauvres et des petits.

Tel est, dessiné à traits rapides, l'idéal de vertu morale que l'éducateur chrétien doit poursuivre pour son compte personnel.

VII

LE TRAVAIL INTELLECTUEL DU MAÎTRE

Que l'éducateur doive être religieux et soit tenu de nourrir sa foi, que l'éducateur doive donner l'exemple de la vertu morale et soit tenu de cultiver les bonnes tendances de nature et de grâce qui sont en lui, c'est ce que pensent tous les esprits, ce que proclament toutes les voix : en le répétant après beaucoup d'autres, j'ai conscience de n'avoir rien dit de neuf.

Bien plus neuve est l'idée de faire développer au maître son savoir, de l'exhorter au travail intellectuel personnel. Je ne parle pas de la préparation immédiate de ses classes ; ce sujet viendra en son lieu. Voici la question que je pose : " Le maître doit-il étudier pour son propre compte ? "

En théorie, personne sans doute ne voudrait répondre par la négative. Mais, en pratique, la réponse négative est la plus générale. Après la période de formation, les études personnelles sont suspendues. Un maître breveté n'en saura-t-il pas toujours plus long que ses élèves ? D'ailleurs, n'y aurait-il pas du danger à encourager les fortes études ? Les dispositions de foi, d'humilité, de soumission, dont les religieux ont spécialement besoin, sont-elles bien compatibles avec le savoir ? C'est ainsi que la paresse intellectuelle cherche, pour se faire absoudre, de légitimes excuses.

Puisque ces étroites idées sont si répandues, puisqu'elles exercent pratiquement une si dommageable influence, nous croyons opportun de mettre en relief les raisons qui militent en faveur de la thèse opposée. Notre pensée est que le maître doit constamment renouveler et développer son savoir par l'étude. Il ne s'agit pas de le tirer de sa voie, mais seulement de le tirer de l'ornière ; il ne s'agit pas de le transporter dans des régions étrangères à son état, mais seulement de le rendre puissant dans la région qu'il exploite. A ce devoir sont liés les plus grands intérêts : ceux des élèves, ceux de l'Eglise, ceux du maître lui-même.

Je mets en première ligne le bien des élèves, car c'est directement pour le bien des élèves que le maître a reçu la mission d'éducateur.

Or, n'est-ce pas un principe évident que la formation des élèves sera proportionnelle à la valeur du maître ? Comme le cachet s'imprime sur la cire molle, ainsi l'âme du maître se grave dans l'âme souple des enfants. C'est un résultat fatal, inévitable, que les élèves se façonnent à l'image du maître. Toute parole de l'éducateur est comme un coup de burin qui dessine un trait sur l'âme de ses disciples.

Ce principe étant admis, qui ne voit combien les enfants gagneront à recevoir les leçons d'un maître très instruit ? Plus il aura de science, plus ses paroles porteront de lumière, plus ses méthodes seront simples et claires, plus la banalité sera bannie de ses classes. Les moindres réflexions d'un homme instruit illuminent : les traits d'histoire, les connaissances scientifiques, les remarques d'ordre psychologique ou moral, tout cela vient à propos pour captiver l'attention des élèves et pour leur ouvrir incidemment de larges horizons. Jamais le maître ne sait trop pour ses élèves : ce qui nuit dans certains cas, ce n'est pas la science du professeur, c'est l'absence d'une méthode sage qui lui fasse distribuer à propos son savoir. Mais une bonne méthode, un maître ignorant et paresseux l'aura-t-il plus aisément qu'un maître studieux et savant ?

Faut-il ajouter maintenant que ce savoir ne peut être le fruit que d'un travail persévérant ? Que sait un jeune maître qui vient de conquérir ses grades ? N'est-il pas seulement initié à la science ? S'il s'en tient à ce qu'il sait, bien léger sera son bagage. Encore ce léger bagage perdra-t-il chaque jour de son poids. Il est d'expérience que, dans les frottements de cette vie, notre science s'use comme nos vêtements. Si elle ne se renouvelle par l'étude, elle ne présente bientôt plus que des lambeaux informes qui déshonorent notre ministère.

L'honneur de l'Eglise est, de même, étroitement lié au savoir du maître. Ce motif, qui ne sera jamais trop médité par les éducateurs chrétiens, peut être envisagé de plusieurs points de vue.

D'abord, le savoir du maître devient une apologie de la foi qu'il professe et qu'il enseigne, tant aux yeux des enfants qu'aux yeux du peuple. Ne sentez-vous pas toute la force d'un argument conçu à peu près en ces termes : " Cet homme est fort savant dans les choses humaines ; il est au courant de tout, il sait tout ce qui se dit, tout ce qui se fait ; et pourtant il croit, et pourtant il pratique sa religion. D'ailleurs il est franc de caractère et incapable de trahir sa pensée par un acte d'hypocrisie. Comment cet homme, sincère et instruit, serait-il religieux, si la religion n'était pas solidement fondée ? "

Ensuite le savoir du maître est un grand appoint dans nos luttes actuelles. Nous avons la tristesse d'assister à de lamentables combats. Par une fâcheuse nécessité, l'Eglise a dû bâtir des écoles chrétiennes en face des écoles neutres, des collèges en face des lycées, des facultés catholiques en face des facultés de l'Etat. C'en est fait de nos œuvres, par conséquent de la grande espérance de l'Eglise, si nous n'avons que la faiblesse à opposer à la force, si nous n'avons que la misère intellectuelle à mettre en parallèle avec la richesse du savoir. Et si, dans ces luttes de l'esprit, nous étions battus par notre faute, quelle responsabilité n'aurions-nous pas encourue ? Or, si nous sommes inférieurs, il ne faut nous en prendre qu'à nous. Nos maîtres, après la conquête de leurs grades, valent les autres : pourquoi subiraient-ils alors un funeste arrêt de développement ?

Faut-il enfin parler de la puissance sociale que donne le savoir ? Quand un homme a le haut prestige de la science, ses paroles valent des actes. Là est le secret des laïcisations de nos écoles. En effet, à quoi bon exclure de l'enseignement officiel des Français dûment brevetés et profondément patriotes, pour le seul motif qu'ils sont religieux ? C'est qu'on veut des maîtres qui mettent leur puissance sociale au service de la faction qui gouverne, quelle qu'elle soit, et l'on sait bien que des religieux seront toujours les inébranlables partisans du devoir. Dans la mesure où la liberté nous reste, les maîtres chrétiens peuvent encore puissamment servir la cause de l'Eglise, pourvu qu'ils exploitent toutes les ressources, particulièrement celle du savoir.

Le maître qui s'adonne au travail intellectuel prend donc les intérêts de ses élèves et de toute l'Eglise : j'ajoute qu'il prend aussi les siens. Quand même personne ne bénéficierait de sa peine, les avantages personnels qu'il en retirera suffiraient bien à le stimuler. Je pourrais parler ici des jouissances intellectuelles que procure l'étude, des joies qu'on éprouve à vivre dans la lumière, du légitime repos qu'on goûte, après les lassitudes d'une classe, à devenir pour un temps le disciple de quelque grand esprit, du sentiment de bien-être dont se remplit l'âme qui se développe et se perfectionne. Je pourrais surtout mettre en saillie l'élévation d'esprit et de cœur que communique l'étude : le maître laborieux, qui hante le monde de la pensée, se déplaît dans les conversations inutiles, a horreur de la critique et de la médisance, ne descend point aux misérables bassesses des jalousies et des cabales ; les passions sensuelles, si elles n'y sont pas éteintes, y sont du moins

tellement affaiblies, qu'elles n'alourdissent plus les ailes de l'âme. Mais à quoi bon insister sur des idées communément reçues ?

Il semble qu'en face des heureux fruits du travail intellectuel, les objections doivent avoir une portée minime. — Vous craignez l'orgueil ? Vous avez raison. Mais croyez-vous que l'orgueil naisse du savoir ? Il arrive parfois que l'orgueil se prévaut de la science, mais il naît sans elle et en dehors d'elle ; l'amour de l'étude favorise plutôt la modestie et la réserve. — Quant à l'insoumission, elle se rencontre beaucoup plus dans la sottise orgueilleuse que dans l'assiduité à l'étude. C'est dans une âme ambitieuse et livrée à ses désirs que naît l'insubordination ; dans l'âme calmée par le recueillement de l'étude, l'obéissance est aimable et facile. — Les supérieurs de communautés pourraient, à ce sujet, nous fournir des statistiques fort instructives.

Concluons donc, sans plus de paroles, que l'instruction personnelle du maître est très désirable, que l'étude appliquée est pour tout éducateur un devoir sacré. Mais c'est trop peu de connaître un devoir ; vouloir l'accomplir n'est pas suffisant non plus ; à des âmes bien résolues il ne manque, pour bien faire, que l'orientation et la méthode.

VIII

CONSEILS PRATIQUES SUR LES ÉTUDES PERSONNELLES

Pour guider le maître dans ses études personnelles, un livre entier ne serait pas de trop : aussi n'ai-je point d'autre prétention ici que de donner un petit nombre de conseils utiles sur cet important sujet.

Les études personnelles ont un double objet, parce que le maître doit poursuivre un double but. Le maître a besoin d'une culture générale et d'une culture spéciale.

La culture générale convient à tous. Elle consiste dans des notions, toujours plus ou moins sommaires, des choses de la religion, de l'histoire, de la littérature des sciences modernes, des événements contemporains. Ce sont ces connaissances qui servent d'amorce pour lier conversation, qui viennent à propos pour mettre de l'intérêt et de la variété dans les classes, qui fournissent les éléments des leçons morales ou des remarques psychologiques que le maître jette comme en passant dans l'âme des enfants. Quelque vaste que paraisse ce champ, ne craignons pas d'y mettre le pied.

Rien ne nous oblige à l'exploiter dans toute son étendue ; nous pouvons n'y avancer qu'à pas lents, à mesure que nous trouverons du temps et des livres ; c'est un point où nos ignorances peuvent être regrettables, mais ne sont pas coupables ; ce que nous n'aurons pas vu cette année présente, nous le verrons dans l'avenir... Aucun degré de savoir ne s'impose donc au maître en fait de culture générale : qu'il soit seulement convaincu qu'il y trouvera un puissant moyen d'action, et qu'il s'applique à le développer.

Qui n'a pas quelques loisirs pour jeter un coup d'œil sur une page d'histoire, pour feuilleter un auteur de notre belle littérature française, pour lire une fable de La Fontaine par exemple ou une oraison funèbre de Bossuet ? D'ailleurs les revues pédagogiques, reçues désormais jusque dans les plus humbles écoles, présentent chaque semaine des lectures où le maître peut vivre tout à la fois avec le présent et avec le passé.

La culture spéciale varie suivant les maîtres. Elle dépend, en effet, des goûts particuliers et des fonctions de chaque personne. Dans l'enseignement, les goûts personnels et les devoirs d'état sont le plus souvent en harmonie : aussi un même objet répond-il aux autres. Par des études spéciales, le maître développe donc tout à la fois ses propres facultés et ses aptitudes à bien remplir son ministère de professeur.

Par exemple, un professeur d'histoire fera des études historiques, un professeur de sciences étendra ses connaissances scientifiques, un professeur de belles-lettres explorera l'immense carrière de la littérature, etc... Un simple maître d'école, à qui son enseignement ne désigne aucun objet spécial, sera-t-il dispensé d'avoir une veine qu'il exploite ? Non ; tant pour son bien intellectuel et moral que pour le profit même de ses élèves, il aura aussi son petit travail personnel. Qu'il le choisisse suivant ses inclinations ; mais qu'il ne laisse pas en friche le champ de son esprit. Apprendre l'histoire, devenir fort en quelque branche des sciences, étudier à fond la religion chrétienne, etc... ne sont-ce pas là des travaux attrayants et avantageux pour tous ?

En résumé, tout maître devrait avoir les yeux ouverts sur l'horizon qui l'environne, et cultiver, pour son propre compte, un petit coin du grand jardin de la science humaine. D'un regard rapide, il voit ce qui se passe jusque dans le lointain du temps et de l'espace ; puis, reprenant la bêche, il retourne la terre et jette la semence là où la Providence a fixé sa demeure.

Mais, pour travailler, il faut du temps, il faut des livres, il faut une méthode.

Le temps est à la portée de tous ; il se donne à ceux qui le prennent. Le secret d'avoir du temps, je l'ai déjà dit, c'est le secret de s'appartenir. Ce sont d'ordinaire les personnes les moins occupées qui manquent le plus de loisirs. Qui ne sait que le vieux Gladstone, qui a longtemps porté le poids des affaires politiques de l'Angleterre, a toujours trouvé pour sa culture personnelle une ou plusieurs heures chaque jour ? Du reste je ne connais personne, si occupé soit-il, qui n'ait le temps de prendre ses repas. Pourquoi la réfection de l'esprit n'aurait-elle pas aussi ses heures sacrées ?

Les livres, je l'avoue, sont plus difficiles à trouver. La pénurie des livres est le meilleur motif qu'on puisse alléguer pour se dispenser du travail. Cependant, cette pénurie même n'est-elle pas l'effet, trop souvent, du peu d'inclination qu'on a pour l'étude ? Celui qui aime l'étude autant que le pain, ne trouve-t-il pas de l'argent pour les livres comme il en trouve pour le pain ? Ce qui importe, c'est qu'on soit persuadé que les livres sont indispensables au même titre que le pain.

Venons à la pratique. J'accorde qu'il est impossible à un maître de se former une grande bibliothèque, d'amasser les ouvrages de fond indispensables pour les travaux de recherche. Mais cela n'est point nécessaire pour le double objet que nous avons en vue : quelques livres suffisent. Avec moins de cent francs par an, même avec quarante ou cinquante francs seulement, une communauté religieuse, un maître particulier, s'il ne s'agit que d'écoles primaires, peut s'alimenter de livres. Je ne parle pas des autres maîtres, parce qu'ils ont plus de facilité pour avoir les ouvrages utiles.

Que faut-il en effet pour un maître d'école ? Une revue pédagogique et une quinzaine de livres par an. Quinze livres par an, choisis avec discernement parmi les meilleurs ouvrages, tant pour la partie spéciale étudiée par le maître, cela ne grève point un budget, et cela suffit à l'éducateur. Pour faciliter ce choix, je souhaiterais que les revues pédagogiques eussent à cœur de signaler les ouvrages les plus utiles et les plus sérieux, car souvent les maîtres ignorent absolument la bibliographie même de leur ressort.

Enfin, sans une bonne méthode, l'étude lasse et ne profite pas. La méthode comprend l'art de lire et l'art de prendre des notes.

En prenant un livre, le premier devoir du lecteur est d'en étudier la table pour en connaître l'objet et d'en parcourir rapidement les pages pour entrer promptement dans l'âme de l'auteur.

Cette première connaissance faite, il importe de pénétrer plus avant. Aussi la seconde lecture doit-elle être lente, méditée. Si vous avez affaire à un auteur de marque, et n'en ayez du reste point d'autres, soyez sûr que chaque mot est pesé, que chaque phrase est pleine d'idées, que chaque page est une mine à exploiter. Mettez-vous à la place de l'auteur, et supposez que ses pensées et ses sentiments émanent de votre âme même : aussitôt vous les y trouverez en effet tout vivants. Ou bien, discuter avec l'auteur, et faites la critique de tout ce qu'il enseigne ; cette argumentation pacifique attachera votre attention et stimulera votre avidité.

Une lecture ainsi méditée fécondera votre âme, une riche moisson d'idées y poussera, vous ne pourrez vous résigner à en perdre le bénéfice ; pour récolter le fruit, vous prendrez des notes.

Il y a deux sortes de notes, parce qu'il y a deux sortes de lectures. — Faites-vous une lecture didactique où vous recevez un enseignement méthodique ? Analysez le livre, faites un abrégé des faits ou de la doctrine, mettez son cadre en un tableau synoptique bien logiquement réglé. — Faites-vous une lecture plus libre, où l'auteur converse plutôt qu'il n'enseigne ? Ne faites point d'analyse, mais prenez le renvoi des passages les plus saillants, transcrivez les sentences les plus remarquables ou les faits les plus frappants ; puis classez avec soin toutes ces notes dans des cartons rangés par lettres alphabétiques. Ainsi s'amasseront pour vous des richesses que vous serez heureux de puiser un jour dans votre trésor.

J'espère n'avoir rien dit qui ne soit très pratique ; en tout cas je suis bien sûr de n'avoir rien dit que de très utile. Puissent tous nos maîtres chrétiens se hausser et se maintenir à ce niveau !

J. GUIBERT, S. S.



LE MUR AUX GIROFLEES

(Suite et fin).

III

Lorsqu'il rentra au salon, sa tante Suzanne lui dit :

— Il reste une bonne heure avant souper, allez donc voir le colonel. Il est très fâché, et depuis sa visite du jour de l'an, où il n'a pas dit un mot de vous, il n'a pas reparu ici.

— Chère tante, dit Roger, j'irai demain.

— Pourquoi pas tout de suite ? dit la tante, c'est un devoir. Etes-vous donc ingrat ?

— Non certes, mais je vais vous le dire franchement. Ce qui m'empêche d'aller chez lui, ce sont les bruits absurdes que l'on fait courir.

— Quels bruits ? dit mademoiselle Suzanne.

— Tout Montbriant me marie avec mademoiselle Camille, dit Roger.

— Hé bien ! quand cela serait ! Pourriez-vous rien souhaiter de mieux ?

— Je puis espérer mieux. Ma position, mon titre, me permettent de trouver une femme de deux cent mille francs.

— Quelle est cette manière de parler ? dit la tante, la femme est-elle donc l'accessoire, et la dot le principal ? — Sont-ce les écus que l'on épouse ? — Laissons ces sornettes. J'ai toujours pensé que vous épouseriez Camille. Elle est née demoiselle, elle est parfaitement belle, intelligente et pieuse, et, fussiez-vous prince, mon neveu, vous seriez trop heureux de l'obtenir.

— J'ai d'autres vues. J'ai trouvé ce qu'il me faut, une charmante personne de seize ans, fort riche, et dont la famille sera pour moi un appui et me donnera la certitude d'un avancement rapide.

— Roger, lui dit sa tante en le regardant fixement, je pense que vous ne parlez pas sérieusement ?

— Si fait, ma tante. Ce que je vous dis est exact.

— Et vos engagements ?

— Je n'en ai aucun, positivement. Je n'ai jamais dit à mademoiselle Camille que je l'épouserais.

— Et vos assiduités chez elle, et l'intimité où vous vous plaisiez à être avec son oncle ? Assurément, ni lui ni nous n'aurions

permis vos fréquentes visites si nous n'avions pensé à une alliance entre les deux familles. — D'ailleurs, Roger, je le sais, vous aimiez Camille.

— C'est vrai, dit Roger, — et je l'aime encore. — Mais j'apprends tous les jours ce que c'est que la vie. Je veux faire mon chemin dans le monde, et j'ai résolu de ne pas donner suite à ce roman d'écolier. Aucun devoir ne m'y oblige.

— Et l'honneur ? dit la tante.

— Chère tante, dit Roger, je ne vous croyais pas romanesque ?

— Et moi, monsieur, dit-elle, je vous croyais gentilhomme.

Elle se leva, et alla s'enfermer dans sa chambre, ce qu'elle faisait toujours quand elle était tentée de se mettre en colère.

Roger soupa avec les deux sœurs cadettes. Ils parlèrent de choses indifférentes, mais, au moment où il prit congé, sa tante Aldegonde l'embrassa et lui dit tout bas :

— Mon pauvre enfant, prends garde, ne fait pas toi-même l'office des bourreaux. Hélas ! on n'a pas deux vies à donner. Et elle se mit à pleurer. Sa sœur se hâta de l'emmener dans sa chambre.

Roger, au lieu de sortir, passa dans le jardin, et marcha quelque temps avec agitation. Arrivé dans l'allée du fond, il sentit le parfum des giroflées, et le petit ballon qu'il avait vu tomber, la voix d'enfant qu'il avait entendue, lui revinrent en mémoire, et d'autres souvenirs plus lointains reparurent aussi. Les jours heureux des vacances d'autrefois, ces soirées d'automne où, tandis que les parents jouaient au piquet, il faisait de la musique avec Camille, ou se promenait au jardin, tenant sa main, causant comme un frère cause avec sa sœur, semblèrent revivre. Et il compara sa vie d'alors à celle qu'il menait depuis dix mois, et le doux, ferme et loyal langage de sa jeune amie à ce jargon des salons et des théâtres, déguisant sous des mots spécieux des idées infâmes, des théories desséchantes et ignobles. Les propos de madame la générale avaient révolté ce qui restait encore en lui d'honnête et de fier. La légèreté de cette femme, la manière dont elle élevait sa fille, l'adresse avec laquelle, tout en semblant le tenir à distance, elle l'avait amené peu à peu à s'engager vis-à-vis d'elle, toutes ces choses auxquelles il n'avait jamais réfléchi, lui serrèrent le cœur. La nuit était close. Son pied heurta une échelle, oubliée par le jardinier, et dressée contre le mur aux giroflées. Il y monta machinalement, et regarda la maison du colonel. Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée étaient éclairées,

même celles du grand salon, qui, de même que celui des tantes, ne s'ouvrait que rarement. Il crut entendre de la musique à travers les croisées fermées, et se dit : Si j'y allais ?

Cinq minutes après, le jeune officier arrivait rue Verte et sonnait à la porte du colonel.

— Que désirez-vous, monsieur ? dit la servante. Hé, bonnes gens, c'est monsieur Roger ! Oh ! que vous êtes beau, monsieur, avec votre uniforme ! Entrez, entrez, on sera bien content de vous voir, — et elle l'introduisit sans cérémonie.

Le colonel jouait aux échecs avec un jeune homme d'une trentaine d'années, brun et pâle, d'une figure très noble. Une vieille dame en deuil travaillait avec Camille à une nappe d'autel ; une petite fille de trois ans, vêtue de noir, ses cheveux blonds épars et un ballon rose entre les mains, jouait à leurs pieds sur le tapis.

— Voilà monsieur Roger ! cria Gothon, mieux vaut tard que jamais.

Tout le monde se leva et accueillit Roger avec une politesse froide qui contrastait avec l'exclamation de la vieille bonne. Après les premiers compliments, le colonel lui demanda la permission de continuer sa partie.

— C'est la belle, dit-il, et j'espère la gagner, quoique M. de Saint-Arnold soit un rude adversaire.

Les dames reprirent leur ouvrage, et Roger, assez déconcerté, essaya de jouer avec la petite fillette. Celle-ci ne demandait pas mieux ; elle lui dit en son langage enfantin :

— Monsieur le soldat, veux-tu que je te jette mon ballon ?

— Certainement, dit le jeune officier, et ils jouèrent quelques instants. Puis Roger dit :

— C'est singulier : il me semble que ce ballon est le même que celui dont s'amusaient jadis mademoiselle Camille.

— Vous ne vous trompez pas, monsieur, dit Camille : l'histoire de ce ballon est assez curieuse. La veille du jour où j'entrai au couvent, je le lançai en jouant sur l'échiquier de mon oncle, au moment où il allait gagner M. le curé. Mon bon oncle se fâcha comme jamais je ne l'avais vu se fâcher, et, malgré mes pleurs et les instances de M. le curé qui intercédait pour moi, il confisqua mon ballon et le mit dans un carton à chapeau, tout en haut d'une armoire, où cet infortuné ballon resta oublié près de quinze ans ; ce matin, en rangeant, Gothon l'a retrouvé, bien à propos pour amuser la petite Marguerite.

— Est-ce toi, monsieur le soldat, qui me l'as tantôt rejeté par-dessus le mur où il y a des jauniers ? dit l'enfant.

— Non, ma petite demoiselle, dit Roger, je n'ai jeté ce ballon qu'une fois en ma vie, il y a bien longtemps. Vous en souvenez-vous, mademoiselle Camille ?

— Certainement, répondit Camille. Cela se passait il y a un siècle, dans le temps où j'avais résolu de me faire vivandière.

— Par exemple ! s'écria la dame. Voilà une idée passablement étrange. Et d'où vous venait-elle, ma chère demoiselle ?

— Hélas ! dit Camille, en ce temps-là je croyais qu'il n'y avait au monde que des héros et des héroïnes. Mon oncle me contait l'histoire d'une vivandière qui l'avait relevé mourant sur le champ de bataille, et j'avais dit à M. Roger, alors âgé de six ans, et déjà bien décidé à se faire soldat, que je serais vivandière dans son régiment.

— J'y ai longtemps compté, dit Roger.

— Vous comptiez sans votre hôte, dit la vieille dame en riant.

— En souvenir de ce temps-là, dit Roger, et comme dédommagement de votre désertion, vous devriez bien, mademoiselle, me donner ce petit ballon.

— Il n'est plus à moi, monsieur, je l'ai donné à Marguerite, et je lui donnerai aussi mes poupées d'autrefois, si elle est bien sage. N'est-ce pas, Marguerite ?

— Oh oui ! dit la fillette, en se jetant à son cou, et tu seras ma petite mère, n'est-ce pas, Camille ?

— Echec et mat, dit le colonel. J'ai perdu, mon cher ami, ce fou a tout gâté. A vous la belle. — Camille, tu peux faire servir le thé, ma fille.

Roger se leva, prit congé, et personne ne le retint. Il se rendit chez le général. Une nombreuse compagnie y était rassemblée et s'apprêtait à danser.

— Quelle figure de clair de lune vous nous apportez ce soir, lieutenant ! s'écria madame la générale ; on dirait le pôle nord en personne ! il faut vous dégeler. Allons, vite, invitez ma fille, faites-moi vis-à-vis. Elle donna l'ordre aux musiciens de jouer un quadrille et ouvrit le bal.

Bientôt après, on ne parla dans tout Montbriant que du prochain mariage de Roger d'Armailly avec mademoiselle Eloa Mathieu, fille du général commandant de place, et toutes les belles dames préparèrent des toilettes plus extravagantes les unes que les autres pour assister à cette noce, et rivaliser d'éclat avec les épauettes et les passemeneries d'or de messieurs les officiers.

Par un singulier hasard, le mariage de Camille eut lieu le

même jour que celui de Roger, et tandis que la nef de la cathédrale était remplie par la noce brillante et nombreuse de la fille du général, la chapelle de la Sainte Vierge recevait le cortège modeste de la belle Camille.

Deux sous-lieutenants se communiquèrent leurs impressions au sortir de l'église.

— Sais-tu, dit le hussard au dragon, que la mariée la plus belle n'était pas la fille de notre commandant, malgré tous ses falbalas de point d'Angleterre et ses minauderies ? L'autre mariée, avec son air sérieux et modeste, et sa robe de mousseline, avait l'air d'une princesse. Le marié est fort bien aussi, le connais-tu ?

— C'est un ingénieur, un veuf, dit le dragon.

— Un veuf ! s'écria le hussard ; une si belle fille devait trouver mieux !

— On assure que non, dit le dragon, c'est toute une histoire. Cette belle a été élevée au couvent. Une de ses compagnes, mariée à seize ans, est morte au bout de trois ans de mariage. En mourant elle a supplié son mari de donner pour seconde mère à la petite fille qu'elle laissait, sa bonne amie, mademoiselle Camille de Rocheboise. Le deuil fini, M. de Saint-Arnold, conseillé par sa mère, s'est présenté. La demoiselle s'est fait longtemps prier : enfin elle a consenti, et tout le monde assure qu'elle a bien fait. Ce M. de Saint-Arnold est un excellent jeune homme, plein de talent et d'avenir. Il a une fort belle position, et il est aussi dévot que mademoiselle Camille est dévote.

— Elle est dévote ! s'écria le hussard, une si jolie personne ! quel dommage !

— Ma foi, dit le dragon, je crois que c'est fort heureux pour son mari. Il n'aura pas les aventures qui attendent ce pauvre Roger. La dévotion de sa femme ne gênera pas celui-ci, mais il aura d'autres soucis. Telle mère, telle fille, ordinairement, et ce n'est pas moi qui aurais donné dans le panneau où cet innocent mathématicien est tombé, croyant faire un coup de maître.

— Je crois que tu as raison, dit le hussard ; mais il est temps de rentrer au quartier.

VI

Quelques années après, la tante Aldegonde mourut, et Roger, devenu chef d'escadron, et alors en garnison à Toulouse, vint à Montbriant pour rendre les derniers devoirs à sa parente. Il y passa quelques jours, afin d'aider ses tantes à régler les affaires de la succession. Elles remarquèrent qu'il ne parlait pas de sa femme.

Peu d'instants avant son départ, sa tante Irène lui dit :

— Vous n'avez pas revu le jardin, Roger, ce jardin où vous avez joué jadis. Venez-y donc un instant.

Il suivit la vieille dame. Tante Suzanne ne quittait plus son fauteuil depuis un an. Roger offrit son bras à Irène. Ils marchèrent quelque temps en silence dans ce vieux jardin français, ornés d'ifs taillés, de buis épais et rempli de fleurs disposées par planches, aux couleurs soigneusement assorties.

— Etes-vous heureux, Roger, dit la tante, votre femme...

Il l'interrompit.

— Ne me parlez pas d'elle, dit-il ; je suis puni par où j'ai péché. Que n'ai-je écouté vos conseils ! ma tante, mais il faut souffrir en silence. Heureusement je n'ai pas d'enfants. Qu'est ceci ? fit-il, en voyant des ouvriers occupés à démolir le mur aux giroflées.

— Notre voisin, M. de Saint-Arnold, nous a demandé la permission de faire rebâtir cette vieille muraille, dit la tante. Elle s'écroulait, et devenait dangereuse pour ses enfants. Il a déjà trois beaux garçons.

— Pauvre vieux mur, dit Roger, j'avais jadis essayé de le démolir.

— Et nous, dit la tante, nous rêvions d'y faire percer une porte et de mettre en communication les deux jardins. Défunt le bon colonel y songeait aussi.

— Oui, dit Roger, le bonheur était là ! J'espère aller bientôt en Afrique. Priez pour moi. J'y trouverai de la gloire, ou un tombeau. Tout m'est indifférent.

Il se baissa, prit une des fleurs tombées avec la crête du vieux mur, et partit.

JULIE LAVERGNE.

FIN



Ouvrages pour la Jeunesse

LIVRES RELIES

Yves Kerhelo , par Marie Delorme. 1 vol. 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorées, nombreuses gravures.	0 75
Rita. Les filles du Clown , par Marie Delorme. 1 vol. 7¼ x 4½, nombreuses gravures, rel. toile tr. dorée.	0 75
Voyage du novice Jean Paul à travers la France d'Amérique, par Georges Lamy. 1 vol. 7¼ x 4½, jolies gravures, reliure toile, tr. dorée.	0 75
La Bête au bois dormant. Illustrations et texte de Robida. 1 vol., 7¼ x 4¼, reliure toile, tranche dorée.	0 75
Les Malices de Plick et Pluck. Illustrations et texte de Christophe. 1 vol., 7¼ x 4¼, reliure toile, tranche dorée.	0 75
La Famille Fenouillard. Illustrations et texte de Christophe. 1 vol., 7¼ x 4¼, reliure toile, tranche dorée.	0 75
Chez Mlle Hortense , par Marie Delorme. 1 vol., 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorée, belles gravures.	0 75
Les Facéties du sapeur Camember. Illustrations et texte de Christophe. 1 vol., 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorée.	0 75
Les colères du bouillant Achille , par M. D'Agon de La Contrie. 1 volume illustré, 7¼ x 4½, reliure toile, tr. dorée.	0 75
La Teppe aux Merles , par S. Blandy. 1 vol. 7¼ x 4½, illustré de nombreuses gravures, reliure toile rouge, tranche dorée.	0 75
Grandeur et décadence de Domino , ou souvenirs d'un caniche, par Jean de Monthéas. 1 vol. 9 x 6, reliure toile, tr. dorée.	0 60
Sans Famille , par Hector Malot. 2 vol 7½ x 5, jolies gravures.	1 75
<i>Le même</i> , reliure toile, tranche dorée.	2 50
La Petite Sœur , par Hector Malot. Edition spéciale pour la Jeunesse. 2 volumes, avec gravures.	1 75
<i>Le même</i> , reliure toile, tranche dorée.	2 50
En Famille , par Hector Malot. 2 vol 7½ x 5, nombreuses gravures (Ouvrage couronné par l'Académie française).	1 75
<i>Le même ouvrage</i> , reliure toile, avec plaque spéciale, tr. dorée.	2 50
Le Secret du Mage , roman d'aventures, par André Laurie. 1 vol. illustré, 9½ x 6½, pleine reliure toile, tranche dorée.	2 50
L'Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche , par Cervantès (Edition épuisée chez les éditeurs). Volume défratchi, 10 x 6¼, reliure toile, tranche dorée, nombreuses gravures.	1 50
Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines, par Swift. Traduction nouvelle précédée d'une notice par Walter Scott. Beau volume, 9¼ x 6, jolie reliure toile, tranche dorées.	2 50
Voyages de Gulliver , par Jonathan Swift, traduction de Desfontaines. 1 volume illustré de nombreuses gravures, reliure toile, 9 x 6.	0 63
Le Robinson suisse , traduit de l'allemand de Wyss, par Henri de Suckau. 1 vol. 7 x 4¾, reliure toile rouge, tranche dorée, belles gravures.	1 00
Histoire de la reine de Bohême et de ses sept châteaux, par Charles Foley. 1 vol. 12 x 8¼, reliure amateur, toile avec plaque, tr. dorée, belles gr. 1 65	
L'Otage , par Jacques Naurouze. 1 vol. illustré de belles gravures, reliure toile, tranche dorée.	2 50
A Travers la Tourmente , par Jacques Naurouze. 1 vol. illustré de jolies gravures, reliure toile, tranche dorée, avec plaque.	2 50
L'Idéal de Germaine , par Marie Montal. 1 volume, 7½ x 5, demi-reliure chagrin bleu, tranche dorée.	2 00